

Projet stratégique de développement durable

Au regard des enjeux colossaux, ce rapport est fondamental car il détaille comment notre collectivité interviendra dans les années qui viennent en prenant toute sa part.

Je voudrais insister sur le défi N°1, intitulé « renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique » dans l'annexe de ce dossier.

La 1^{ère} action concerne la gestion de notre patrimoine immobilier. Les exemples qui sont donnés dans le rapport font état de deux collèges pour lesquels il y a eu des travaux en 2021 : le collège Georges Pompidou de Champtoceaux où 2 Millions€ ont été consacrés à des travaux d'isolation thermique pour un gain espéré de 15% minimum des dépenses énergétiques ; et le collège Jean Monnet à Angers où 1,8M€ a permis le remplacement de l'ensemble des menuiseries.

On voit là l'importance des sommes à consacrer sur probablement de nombreux collèges pour atteindre nos objectifs qui sont rappelés dans le rapport : moins 40% de réduction des consommations d'ici 2030, moins 50% d'ici 2040 et moins 60% d'ici 2050.

Il est probable, d'ici 2030, que la moitié de nos collèges publics ait besoin du même type de travaux que ceux réalisés en 2021 sur les deux collèges cités, cela ferait déjà environ 25 collèges à 2 M€, nous serions déjà à des sommes phénoménales puisque ce sont **50 millions qu'il faudrait réserver rien que pour cet aspect, hors tout autre projet de construction de collège ou de restructuration. Et peut-être bien plus...**

Pour les perspectives 2022, il est annoncé un nouveau plan de maîtrise des énergies 2022-2030.

Chers Collègues, **nous devons intégrer et planifier, dès ce DOB, des sommes importantes pour ce défi de plan de maîtrise des énergies dans les collèges.** Il est nécessaire **que chaque Conseiller(e) Départemental(e) connaisse précisément la réalité des performances énergétiques des collèges de son canton et les travaux qui seraient nécessaires pour atteindre les objectifs.**

Il est d'ailleurs noté dans le rapport que l'année 2022 doit permettre la consolidation des objectifs, site par site, et il est indiqué une mise en œuvre de plans d'actions chiffrés et hiérarchisés. **Nous attendons que tout cela se réalise** et nous souhaitons une responsabilisation de la commission réussite éducative avec une information renforcée au niveau de chaque canton.